

**Déclaration de la délégation algérienne prononcée par M. Ali DROUCHE, Chargé  
d'Affaires a.i., durant le Segment Spécial de la 59<sup>e</sup> session de la Commission des  
Stupéfiants**

**Vienne, le 14 mars 2016**

-----

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser, au nom de la délégation algérienne, nos chaleureuses félicitations pour votre accession à la Présidence de cet important Segment spécial de la Commission des Stupéfiants.

Nous souhaiterions également féliciter, par la même occasion, les membres du *Bureau* et le *Conseil chargé des préparatifs de la session spéciale de l'Assemblée Générale de l'ONU*, pour leur rôle actif dans la préparation de cette session, ainsi que le Secrétariat pour l'excellente préparation de nos travaux.

Je voudrais aussi exprimer notre appréciation à l'endroit du Directeur Exécutif de l'UNODC ainsi que du Président de l'OICS pour leurs Déclarations liminaires que nous avons attentivement suivies.

Naturellement, ma délégation s'associe pleinement aux déclarations du Groupe Africain et du Groupe des 77 et la Chine, et souhaite faire part, à titre national, des commentaires ci-après.

**Monsieur le Président,**

A quelques jours de la tenue de la session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue, nous nous réunissons aujourd'hui pour entamer la dernière ligne droite dans la préparation de cet événement majeur, que la communauté internationale a voulu organiser en vue d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration Politique et le Plan d'Action.

Il s'agit, en effet, d'un moment décisif dans la vie de cette déclaration politique, qui, nous l'espérons, permettra de catalyser les efforts et les moyens d'atteindre les objectifs escomptés à l'horizon 2019.

Comme vous le savez, le problème mondial de la drogue continue de peser lourdement sur l'humanité. Ses effets néfastes tant sur l'être humain que sur l'environnement où il vit ne cessent de se multiplier et porter atteinte non seulement à sa santé physique et morale, mais favorisent également l'instabilité en nourrissant différentes formes de criminalité transnationale organisée ainsi que le terrorisme.

L'Algérie a toujours averti sur les liens étroits et croissants qu'entretiennent les groupes terroristes et les trafiquants de drogues, entre eux. La relation trafic de drogue-terrorisme est aujourd'hui plus qu'avérée et les groupes terroristes sont financés au moyen de ce trafic au même titre que le paiement de rançons.

**Monsieur le Président,**

Mon pays, engagé résolument dans la lutte contre la drogue, demeure convaincu que la réponse effective au problème mondial de la drogue réside dans la mise en œuvre effective et de bonne foi des trois Conventions fondant le régime international de contrôle de drogue, d'où la pertinence de la préservation de leur intégrité.

Ce régime, qui, faut-il le rappeler, constitue déjà un consensus universel, et a démontré son efficacité quand il est respecté. Les progrès réalisés dans ce cadre, que nous avons eu à exposer lors de l'examen à mi-parcours, en sont la confirmation.

Cependant, malgré les avancées enregistrées, force est de constater que des obstacles de taille viennent entraver notre entreprise et freinent la réalisation des objectifs que les Etats se sont engagés à atteindre.

L'Algérie est particulièrement préoccupée par les initiatives enregistrées dernièrement visant à la légalisation des drogues à des fins autres que médicales et scientifiques, notamment le cannabis. Nous considérons ces initiatives comme un affaiblissement de l'équilibre voulu entre la réduction de l'offre et de la demande, pierre angulaire de la Déclaration Politique.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie poursuit avec détermination la mise en œuvre de la Déclaration Politique et son Plan d'Action. Les engagements qui en découlent ont été traduits par l'adoption d'une stratégie nationale basée sur une approche intégrée et équilibrée dans la lutte contre le fléau de la drogue.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, mon pays a pu mettre en place 36 centres intermédiaires de soins aux toxicomanes sur les 53 programmés, afin de couvrir tout le territoire national.

La prévention de l'utilisation des drogues, notamment chez les jeunes, constitue un autre volet important de cette stratégie. Des actions concrètes ont été entreprises en vue de sensibiliser sur les dangers des drogues, tels que les enquêtes dans les milieux scolaires, le renforcement du mouvement associatif et la dynamisation des actions de sensibilisations au niveau des différents médias.

S'agissant des mesures visant à réduire l'offre, l'Algérie continue à redoubler d'effort pour faire face aux menaces qui ne cessent de s'accroître au niveau de ses frontières. D'importantes mesures sont prises en vue de renforcer la capacité des services opérationnels chargés de lutte contre les différentes formes de criminalité, dont précisément le trafic illicite des drogues.

Malgré les efforts déployés, l'Algérie continue à faire face aux défis posés par la drogue. Avec 7 pays frontaliers et une côte méditerranéenne de 1200 km, l'Algérie est devenue un pays de transit par excellence. Ainsi, pour le seul trafic de résine de cannabis provenant de ses frontières Ouest, les quantités saisies de cette substance continuent d'être alarmantes. Les saisies de cette substance en 2015 ont dépassé les **126 tonnes** (126.685,7 kg).

Le trafic des substances psychotropes continuent de se placer en seconde position. Les autorités de mon pays ont saisi durant la même année **637.961** comprimés de substances psychotropes de différentes marques, ce qui représente une baisse de **39,28%** par rapport à l'année dernière.

La quantité de cocaïne saisie en Algérie a très fortement augmenté, passant de **1.245,6** grammes en 2014 à **88.287,3** grammes en 2015.

L'héroïne a également enregistré une hausse conséquente des quantités saisies, passant de **339,1** grammes à **2.573,7** grammes à la même période de référence.

**Monsieur le Président,**

Consciente que la coopération internationale est un axe fondamental dans la lutte effective contre la drogue, l'Algérie œuvre pleinement avec ses partenaires à la mise en place de mesures concrètes et efficaces pour s'adapter aux nouveaux modes opératoires des réseaux criminels.

Dans ce contexte, mon pays se félicite de l'installation du siège de l'Afripol à Alger. Nous sommes certains que cette nouvelle initiative de l'Union Africaine renforcera les outils de coopération interafricaine pour relever les différents défis liés à la criminalité, dont celui de la drogue.

Aussi, mon pays a eu l'honneur d'abriter durant le dernier trimestre 2015, la 25<sup>e</sup> session de la Réunion des Chef de Services Africains chargés au plan national de la lutte contre la drogue, qui a donné lieu à des recommandations concrètes à l'effet de renforcer davantage la coopération des Etats à l'échelle du continent africain. Ces recommandations contribueront sans aucun doute à mieux alimenter les débats et les résultats de la Session spéciale d'Avril prochain.

**Monsieur le Président,**

Nous estimons que l'approche intégrée et équilibrée que nous avons adoptée en 2009 devrait continuer à constituer la référence de toute politique nationale de lutte contre le problème mondial de la drogue.

Mon pays se réjouit du processus de consultations qui est mené actuellement au sein de la CND pour l'élaboration du document final de notre session spéciale et espère qu'un consensus sera dégagé ici à Vienne.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la détermination de l'Algérie à poursuivre sa contribution aussi substantielle que possible pour la concrétisation des objectifs communs que sont la lutte contre la drogue, la criminalité transnationale et la lutte contre le terrorisme.

Je vous remercie pour votre attention.

